

Monsieur Rémy Langevin, maire de Montmagny
Messieurs les conseillers, Madame la conseillère,
Ville de Montmagny
143, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V



Montmagny, le 9 juillet 2018

Objet : Demande de création d'un comité sur la transition énergétique, les économies d'énergie et la protection de l'environnement en vue de l'élaboration d'une Politique environnementale et d'un plan d'action à Montmagny

Bonjour,

Après notre intervention à la période de questions de la séance du conseil municipal du 11 juin dernier, le conseil municipal s'est engagé à discuter avec Montmagny en transition de la possibilité de mettre en place un comité en vue d'élaborer un plan de transition énergétique, d'économies d'énergie et de protection de l'environnement pour notre ville.

Quelques jours plus tôt, le gouvernement du Québec dévoilait le Plan directeur sur la transition énergétique 2018-2023, qui vise l'abandon progressif des combustibles fossiles en faveur des énergies renouvelables (voir le 5^e paragraphe de la page 45 du Plan directeur 2018-2023).

Ce plan dit que la transition correspond à des changements de comportements et à l'émergence d'une culture de l'efficacité énergétique, dans le but d'éliminer la surconsommation et le gaspillage d'énergie. Pour y arriver, « un effort collectif de la part de tous les acteurs, plus de 6 milliards \$ d'investissements, 225 mesures sur cinq ans, 15 feuilles de route pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030 » seront nécessaires. « Les mesures du plan directeur permettront de doter les municipalités des moyens appropriés afin qu'elles puissent jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. » (voir page 52, 5^e paragraphe)

Notre demande s'inscrit donc dans le contexte où, citoyens, entreprises et municipalité, nous avons tous un rôle à jouer dans cette transition souhaitable et incontournable. Avec les changements climatiques qui font déjà sentir leurs effets sur notre territoire, le moment est propice pour faire ensemble une réflexion sur toutes les formes d'énergie utilisées, dont les hydrocarbures, et ce, sachant que 195 pays du monde ont signé l'Accord de Paris en 2015 afin de limiter le réchauffement climatique de 2 degrés Celsius, d'ici 2050.

Montmagny a l'occasion de faire de la transition énergétique un levier de croissance démographique pour notre ville, recherchée pour sa beauté et sa qualité de vie, et un levier de développement économique dans le respect de l'environnement. Ainsi, la ville peut dès maintenant :

- figurer parmi les premières villes à s'engager dans le processus en vue d'obtenir les sommes nécessaires pour faire la transition énergétique en faveur des énergies renouvelables;
- élaborer un plan d'action pour sensibiliser, conscientiser, mobiliser et agir dans toutes les sphères à prioriser pour une transition juste et un développement durable.

Nous tenons à vous dire combien nous apprécions votre ouverture en ce sens et nous espérons que ce soit le début d'un projet d'envergure qui mettra notre ville sur la voie de l'innovation et d'un développement durable, harmonieux avec la nature. Pour amorcer le travail avec vous, notre comité a préparé une trousse d'information que nous vous remettons avec plaisir.

Soyons les pionniers, soyons novateurs, que le concept de « Villes en transition » soit un levier pour attirer des familles à Montmagny pour sa qualité de vie ! De plus, ne serait-ce pas un beau leg pour les Fêtes du 375^e en 2021 ?

Veuillez accepter nos salutations les plus distinguées.

Denise Laprise

Porte-parole de Montmagny en transition

418 241-2214 ou 418 234-4482 (cell.)

laprise.denise@cgocable.ca

info@montmagnyentransition.com

Suivez-nous sur Facebook :

<http://www.facebook.com/montmagnyentransition>